

l'urgence du problème et déclare en quelques mots, à la suite de ses longues délibérations et de ses réflexions, qu'au Canada il existe une crise grave, qui prend sa source dans le Québec.

C'est bien facile pour certaines personnes, ou certains journalistes, de mettre de côté cette constatation sérieuse, approfondie par des commissaires qui ont fait de l'excellent travail, qui sont allés de Halifax à Vancouver, dans toutes les provinces, interroger et écouter les Canadiens s'exprimer sur les problèmes de 1965 et 1966. Et, dans leurs conclusions, ils nous disent: eh bien, il y a une crise grave qui s'apprête à éclater et cette crise provient du Québec, parce que le Québec, à plusieurs points de vue, constitutionnel, fiscal, culturel, éducatif, économique, n'est pas satisfait de l'expérience de la Confédération canadienne.

Et, lorsque je parle du Québec, monsieur le président, je ne m'adresse à aucun parti politique. Que certains députés chassent de leur pensée que lorsque je parle du gouvernement de Québec, je ne parle pas uniquement de l'Union nationale, car je prononçais les mêmes plaidoyers il y a quelques semaines et quelques mois, lorsque le gouvernement du Québec était dirigé par l'honorable Jean Lesage et son équipe, sur les points de vue constitutionnels et sur les réformes que beaucoup de gens, non seulement dans le Québec mais dans d'autres provinces, réclament avec urgence.

Je suis peut-être borné, j'ai peut-être un cerveau très minime ou très médiocre, mais je ne peux pas comprendre, en toute sincérité, pourquoi le gouvernement fédéral actuel refuse. Il se grandirait aux yeux de millions de Canadiens s'il acceptait de former, d'ailleurs c'est le travail de base, un comité parlementaire sur la constitution canadienne, comité mixte, large quant à sa composition, plus que 25 membres comme à l'ordinaire, afin que tous les députés ou du moins un certain nombre en fassent partie. Et, si on le forme, je demande dès maintenant au gouvernement de bien vouloir accepter ma requête d'en faire partie, parce que si on nomme tant de représentants du parti libéral, tant du parti conservateur, tant du ralliement des créditistes, tant du crédit social, je ne voudrais pas pour autant qu'on me mette de côté. Je voudrais faire partie de ce comité afin d'apporter mon humble contribution, faire des suggestions de bonne foi, afin de rapprocher tous les Canadiens, et d'établir de façon précise et manifeste des relations fédérales-provinciales ouvertes, définitives, clairovoyantes, et afin qu'on cesse de marcher à tâtons, comme c'est le cas depuis un certain nombre d'années. Au fait, actuellement on procède par détraction, en coulisse, par des

rencontres confidentielles, des commissions d'enquête ou des conférences fédérales-provinciales strictement sur des points spécifiques qui ne règlent pas le problème d'ensemble.

On vient justement de remettre à plus tard la conférence fédérale-provinciale sur l'éducation parce qu'un autre gouvernement a été élu dans le Québec. Eh bien, je ne vois pas que ce gouvernement antérieur soit tellement différent du nouveau, car tous ces gouvernements suivent la ligne de conduite autonomiste que la province de Québec a toujours tenue, que ce soit sous Mercier, Gouin, Tachereau, Duplessis, Lesage, Sauvé et les autres, également sous le régime de l'Union nationale. Pourquoi la renvoyer à plus tard après une élection? Cela crée une mauvaise impression dans le pays. On remet une conférence fédérale-provinciale sur la question d'éducation, parce qu'un résultat particulier est arrivé dans une province!

C'est très mauvais au point de vue psychologique, monsieur le président, c'est très mauvais. On ne pourra pas régler les problèmes et rapprocher dans la fraternité les Canadiens si l'on procède toujours ainsi par des calculs particuliers, par des manœuvres diplomatiques occasionnelles. Il serait bon, une fois pour toutes, que les honorables députés de cette Chambre et du Sénat, réunis autour d'une table, aient l'occasion d'étudier, dans un esprit de 1966 ou de 1967, les problèmes d'aujourd'hui.

Pour ma part, je vois deux mentalités dans le pays. Il faut être réaliste. Autant je fais partie d'une mentalité, autant je respecte la mentalité des autres Canadiens. Je la respecte entièrement et je suis prêt, avec d'autres Canadiens qui font partie de ma mentalité, à établir un mécanisme afin que nous puissions, comme pays, comme le grand pays qu'est le Canada, mettre toutes nos énergies à développer celui-ci au point de vue domestique et économique, et faire en sorte que nous cessions de nous chicaner à propos de détails et de questions constitutionnelles indéfinies, imprécises, sur des champs joints de fiscalité. Mais, on ne veut pas se réunir pour définir une fois pour toutes ces champs de fiscalité!

Bien, moi, j'ai confiance qu'à titre d'hommes politiques de ce Parlement, et avec toutes les suggestions qui peuvent nous arriver de l'extérieur, nous avons le courage nécessaire, une dose de bon sens suffisante, pour nous asseoir honnêtement autour d'une table afin de définir et récrire, si vous voulez, la constitution canadienne.

Et qu'on ne se méprenne pas sur les mots. Certains parlent d'une nouvelle constitution canadienne; d'autres parlent de ré-